



EDITO



Cassidennes,
Cassidens,
chers amis,

Les fêtes de Noël sont un élément fort de notre identité collective qui émane du plus profond de nos racines. L'espace public est d'ailleurs imprégné de la magie des fêtes provençales, le cœur de notre village est auréolé d'étoiles ; dans les ruelles, les commerces, les maisons, l'ambiance et la chaleur de Noël se diffusent.

Le marché de Noël qui illumine la place Baragnon début décembre est un immense moment de joie, de convivialité et de paix. Il sera suivi, cette année encore, de la patinoire pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

2010 a été une année difficile. Elle nous a appris que pour faire face, il fallait se parler, se regrouper, mutualiser nos moyens et les coordonner pour agir ensemble avec plus d'efficacité.

Dans ce contexte incertain, nous avons souhaité plus que jamais renforcer le lien social et développer les solidarités.

Dans ce contexte incertain et face à cette conjoncture difficile, nous avons souhaité rester prudents et attentifs en ce qui concerne les finances publiques.

Nous sommes en train de finaliser les propositions d'aménagements et de développement qui vont structurer notre

commune, rééquilibrer les quartiers, faciliter les déplacements, dynamiser le commerce et l'activité économique.

Avec le retour de la croissance économique, les projets seront mis en œuvre progressivement.

Nous bénéficions d'un cadre de vie et d'un environnement exceptionnels que nous souhaitons préserver et promouvoir. Le Grenelle de l'Environnement et la création prochaine du Parc national des Calanques nous confortent dans cette volonté et chacun à titre personnel peut y contribuer par des comportements citoyens et respectueux.

Il fait bon vivre à Cassis ! Profitons-en et soyons conscients de notre chance mais sachons aussi

accueillir et recevoir la nouveauté, les bonnes idées et les réflexions intelligentes pour construire l'avenir.

C'est notre engagement au quotidien.

Tous ensembles, adjoints, conseillers municipaux et personnel communal, nous vous souhaitons de belles et douces fêtes de fin d'année.

Danielle MILON

Maire de Cassis

Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Villes et Villages Fleuris : des prix pour les Cassidens !



Vendredi 10 décembre à 18h, Madame le Maire remettra les récompenses aux vainqueurs cassidains du concours départemental des Villes et Villages Fleuris. Ce concours annuel vise à récompenser les initiatives de particuliers ou d'établissements commerciaux en matière de fleurissement.

Pour la municipalité, qui attache beaucoup d'importance à ce concours, il s'agit d'impliquer les Cassidens à ses côtés dans la mise en valeur et le fleurissement du village afin qu'ils soient des partenaires actifs de la préservation et de l'embellissement du site exceptionnel dont nous bénéficions tous.

Le 29 juin dernier, les quatre lauréats du village, sélectionnés au début du mois par le jury municipal composé d'élus et de personnels du service des espaces verts et de l'office de tourisme, ont été proposés pour le concours départemental « Villes et Villages Fleuris » au jury du Comité Départemental du Tourisme qui a la lourde tâche d'inspecter les quelques quarante villes en compétition.

Visite fructueuse pour Cassis puisque le jury départemental vient de proclamer les résultats attribuant pas moins de trois prix à des Cassidens

dans deux des catégories appelées à concourir, « fleurissement collectif sur la voie publique » et « locations saisonnières Clévacances ».

Dans la catégorie « fleurissement sur la voie publique », M. et Mme Daniel Abatzis rue du Jeune-Anacharsis et Mme Monique Bécour sur le port, obtiennent le troisième prix.

Quant à Mme Christine Vincent et son équipe, sur les rues Pasteur, Ducros et du Four, déjà primés en 2009, ils sont proposés pour le prix national !

Dans la catégorie « locations saisonnières Clévacances », c'est Mme Giacalone qui décroche le premier prix pour sa maison d'hôtes « Le Cap ».

Les gagnants du concours municipal sont également connus : ceux précédemment mentionnés et

- Mme Marie-France Germain, les terrasses, en catégorie « maisons avec jardin » ;

- M. Patrick Puyal, rue Bonaparte, en catégorie « terrasse, balcon ou fenêtre » ; Fleur de Thym, rue Michel-Arnaud, en catégorie « hôtel restaurant, commerce » ;

- M. Pianezze, résidence « Le Grand Large » en catégorie « fleurissement collectif ».

A l'occasion de cette manifestation, Danielle Milon et son équipe recevront également en Mairie les nouveaux Cassidens.

Ils sont une centaine chaque année à s'installer dans notre Cassis. Pour leur offrir le meilleur accueil et les aider à mieux connaître les services proposés par la ville, le service communication leur remettra un petit guide contenant toutes les informations pratiques et utiles.

Transparences

Parking de la Rostagne, parking du Casino.

Pour aider au mieux le Casino de Cassis dont les recettes sont si précieuses pour le budget communal et qui connaît comme tous ses confrères des difficultés liées à la crise, nous avons accepté de lui attribuer la gestion du parking de la Rostagne, en échange de quoi les automobilistes cassidains pourront continuer à aller y stationner gratuitement jusqu'à 14h sauf le dimanche.

De plus, les Cassidens pourront désormais garer leur véhicule dans le parking couvert du Casino **gratuitement tous les matins jusqu'à 14h** sauf le dimanche (alors que cet accès n'est actuellement possible que les jours de marché).

Cette délibération a été votée à l'unanimité lors du conseil municipal du 25 octobre dernier.

Incendie du gymnase

Comme dans tous les sinistres de cette importance (présence de parties adverses) il y a eu pendant près d'un an confrontation d'expertises contradictoires. L'expert judiciaire, qui fait autorité durant toute la procédure, n'a clôturé cette phase de négociation que le 15 octobre dernier. Ce n'est donc que depuis cette date que l'on nous a notifié l'autorisation de procéder à l'évacuation des gravats. Pour des raisons de mise en concurrence, nous sommes dans l'attente de devis pour démarrage des travaux très prochainement.

Point Travaux

- Avenue de l'Amiral Ganteaume (au niveau de la plage du Bestouan – en face de l'hôtel) : élargissement du trottoir et pose d'un garde-corps.

Travaux de rénovation du centre ancien :

- Rue Lamartine : Travaux d'assainissement (décembre).
- Rue M. Arnaud : Travaux d'assainissement (janvier).
- Rues du centre ancien : En début d'année vont débuter les travaux d'enfouissement des réseaux ErDF, France Telecom et éclairage public.

Dernière minute !

Pendant la période hivernale et suite à la demande de la majorité des restaurateurs et commerçants du port, ce dernier est ouvert à la circulation des véhicules de 19h à 23h.

Nous vous rappelons que le stationnement est strictement interdit.

Pêle mêle !

L'art au service des bonnes œuvres

- Du 8 juin au 8 octobre dernier, un Globe aux couleurs de notre village a été exposé au bas de la Grand Rue, offert par la Communauté urbaine MPM. A l'issue de cette exposition, les propriétaires des Globes, devenus œuvres d'art, ont été invités à les vendre aux enchères. Le Globe cassidain réalisé par Jérémy Barral a été vendu 2000 euros. 50% du produit de cette vente a été versé à La Croix Rouge.
- Lors de l'inauguration du marché italien, l'affiche originale de l'artiste Monsieur Z reproduite sur toile a été gagnée à la loterie. Les 935 euros récoltés lors de la vente de tickets de tombola ont été reversés à l'Espace Méditerranéen de l'Adolescence de l'hôpital Salvador. Un grand merci à tous de votre participation !

Marseille-Cassis 2010, un grand merci !

L'édition 2010 de la Classique Marseille-Cassis a été comme chaque année, malgré de grosses intempéries, un grand moment d'émotions. Félicitations à tous les coureurs cassidains et à nos vainqueurs :

- Podium homme :
 - Pulvirenti Grégoire : 1h22m47s
 - Mizzi Christian : 1h28m35s
 - Romano Laurent : 1h29m01s
- Podium femme :
 - Brayda-Brun Laurence : 1h49m01s
 - Menviel Laurie : 1h50m35s
 - Martin Magalie : 1h54m50s

Un grand merci à tous les employés municipaux, ceux de la Communauté urbaine et tous les bénévoles qui ont travaillé dans des conditions extrêmes et participé activement à la réussite de cet événement d'envergure.

Un grand merci à Jean Galfione et aux athlètes de "Cap vers les Etoiles". Le catamaran chargé de matériel scolaire pour les enfants du Cap Vert n'a pu quitter le port de Cassis que le mercredi 3 novembre à 8h, en raison des intempéries.

Deux demi-journées d'affouage

Comme nous l'avions annoncé dans le Cassiden du mois d'octobre, nous souhaitons valoriser les bois brûlés lors de l'incendie du 30 août dernier en les délivrant aux Cassidens intéressés.

Les journées de ramassage des bois brûlés auront lieu au niveau du Mentaure :

- Vendredi 10 décembre après midi ;
- Samedi 11 décembre matin.

Ces 2 demi-journées sont encadrées par l'ONF.

Inauguration stade nautique

Le stade nautique Cap Provence a été inauguré par le Président de la Communauté urbaine MPM Eugène Caselli, Madame le Maire Danielle Milon et les maires de Carnoux et de Roquefort la Bédoule le 6 novembre dernier. L'ouverture des lieux au public devrait avoir lieu pour les vacances de Noël.

Plus d'infos : 04 42 71 64 43.

La Marcouline

Désormais, c'est 7 JOURS/7 et 364 JOURS /365 (sauf 1^{er} janvier, seul jour chômé).

Le succès grandissant du système de ligne régulière "Marcouline" ayant été confirmé depuis septembre, la ville de Cassis, en collaboration étroite avec les services de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, a décidé d'appliquer une grille horaire renforcée toute l'année, même en période hivernale dite "creuse" touristiquement.

Première modification : les Cassidens bénéficieront désormais de **20 rotations quotidiennes au lieu des 14 initiales, soit un renforcement de 6 rotations supplémentaires par jour** ;

Deuxième modification : toutes les rotations auront pour destination la gare SNCF, soit 20 rotations vers et depuis la gare, au lieu de 10 initiales ;

Troisième modification : ces nouveaux horaires renforcés fonctionnent désormais **tous les jours de la semaine, y compris les week-ends et jours fériés, soit 20 rotations 7 jours / 7 et 364 jours / 365.**



Rubrique de l'opposition

Un petit village et un grand événement sportif !

Démarrée en 1979 sous l'égide de la SCO Sainte Marguerite avec 700 coureurs, la course Marseille Cassis est aujourd'hui un événement international qui attire plusieurs milliers de participants et accompagnants de tout horizon. Les retombées pour notre village sont indéniables et Cassis accomplit chaque année l'exploit de réserver un accueil chaleureux à tous les participants. Si en quelques heures, le centre de Cassis est méconnaissable, envahi par une foule en quête de performance sportive, il faut peu de temps aux différents services et associations pour tout remettre en état. Quelle vitrine pour notre village !

Un grand bravo à tous les sportifs et les bénévoles qui malgré les conditions climatiques « extrêmes »

ont répondu présent à ce grand évènement sportif...

Cet engouement pour le sport aurait pu entraîner une mobilisation plus rapide des autorités pour réhabiliter l'ancien gymnase qui non seulement dénature le quartier mais représente aussi un danger potentiel. En effet, cela fait plus d'un an qu'il a brûlé et les gravats n'ont pas encore été évacués.

Un petit village et un grand Casino !

L'activité de ce dernier est un élément fondamental pour les finances communales. Pour palier à la baisse de fréquentation liée au contexte économique actuel, la municipalité a signé une convention autorisant la mise à disposition du terrain communal « la Rostagne » jouxtant le Casino. Ce dernier s'engage à matérialiser 50 places de parking accessibles aux Cassidens le matin 6 jours sur 7. En contrepartie, la Mairie s'engage à entretenir les espaces verts et

à prendre en charge l'éclairage. Mais il s'agit d'un terrain communal mis gracieusement à disposition de la STDC jusqu'en 2024.

Soyons vigilants pour que ce terrain situé en plein cœur du village reste bien la propriété de notre commune. Comme l'a souligné T. Drummond, « la propriété a ses devoirs tout autant que ses droits ».

« Ensemble pour Cassis »

J. Boyer - C. Maréchal - M. Signouret

SOLEAM

Mme MILON m'ayant refusé pour la seconde fois un article faisant écho à l'actualité nationale (la réforme des retraites) j'aborderai dans le cadre exigü de liberté d'expression qui m'est octroyé le cas de la

SOLEAM. Il s'agit d'une société d'aménagement dont le siège social est à la mairie de MARSEILLE et totalement contrôlé par son maire et ses amis politiques. Quelques villes UMP, dont CASSIS, servent d'alliés dans son conseil d'administration. Désormais tous les projets d'aménagement concernant CASSIS seront généreusement confiés sans débat à cette société. Ainsi la totalité de la zone du BREGADAN, sauf un terrain aimablement déjà vendu à une SCI parisienne pour la construction d'une maison de retraite privée dont on ignore tout du financement. Mais je m'arrête là car on pourrait m'accuser de parler "politique".....et être à nouveau censuré.

« Parti Socialiste Gauche Unifié »

Claude MICHEL

